

# PROGRAMME DE FORMATION

## RISQUE ROUTIER : QUELLE PREVENTION METTRE EN PLACE ?

### **PUBLIC**

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

### **OBJECTIFS**

- Evaluer le risque routier encouru par les salariés
- Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier
- Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise

### **POINTS CLÉS DE LA FORMATION**

- Le cadre réglementaire
- L'évaluation du risque routier lié aux activités de l'entreprise (lien avec le document unique) :
  - Par les statistiques d'accidents
  - Par l'analyse des situations de travail
- La démarche et le plan de prévention du risque routier en entreprise de prévention
  - Présentation et étapes
  - Conditions de mise en oeuvre et de réussite de la démarche
  - Repérage des domaines d'action :
    - Organisation du travail (gestion des déplacements)
    - Comportements des salariés conducteurs (règlement intérieur, charge conducteur, formation, gestion des permis de conduire, alcool, drogues...)
    - Véhicules (choix, entretien, assurance, arrimage des charges...)
    - Parking et circulation sur le site
    - Communication
- L'identification des acteurs et ressources disponibles
- Le cas particulier des déplacements domicile/travail : gestion du «risque prajet»
- L'élaboration du plan de mobilité

### **ORGANISATION, DURÉE, DATE**

Date : le mercredi 7 octobre 2020

Durée : de 9h00 à 17h00

Lieu : AIRM-SIEL - 26 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 69330 MEYZIEU



**MEDEF Lyon-Rhône**

60, avenue Jean Mermoz  
69384 Lyon Cedex 08

T. +33 (04) 78 77 07 01

F. +33 (04) 78 77 07 00

[contact@medeflyonrhone.com](mailto:contact@medeflyonrhone.com)

[www.medeflyonrhone.com](http://www.medeflyonrhone.com)

